

ENTRE NOUS



Juillet 2010, volume 3, numéro 2

Dans ce numéro :

- Mot de la présidente
- Colloque *L'Art de me faire entendre*
- Quelques mots
- Renseignements pratiques
- Parole aux usagers
- Enjeux
- Brèves
- Appel de candidatures



Pour nous rejoindre :

1 866 446-3006
(450) 446-7477
poste 2400

comite.usagers@crdime.qc.ca

Comité des usagers
255, rue Choquette
Beloeil, Qc
J3G 4V6

• *Mot de la présidente*

Vous trouverez dans l'article qui suit de l'information sur le colloque tenu à Beloeil le 10 avril dernier.

Je tiens à y ajouter mon grain de sel pour remercier Sylvie, notre coordonnatrice, qui a su mener à bien ce projet. Elle a pu compter sur l'aide de son conjoint, Luc Bourbonnais, dont la contribution à l'organisation de l'exposition, entre-autres, a été fort appréciée.

La réussite d'un tel projet repose sur la participation de plusieurs personnes. Merci donc à l'équipe des communications du CRDI et à TACCOM (qui a animé la consultation auprès des usagers), ainsi qu'aux membres du comité présents à cette journée : René, Carmen, Estelle et Michel!

Deux membres du comité avaient une bonne raison d'être absents lors du colloque : en effet, Marie-Diane et Robert participaient au même moment à un colloque à Mons, en Belgique, dans le cadre du projet *d'Éducation à la citoyenneté*. Ils en sont revenus avec le goût de repartir! Cette expérience leur laissera un souvenir impérissable.

Lucille Bargiel, présidente

• *Colloque L'Art de me faire entendre*

Le colloque *L'art de me faire entendre*, organisé cette année avec le personnel de la Direction des communications du CRDI, était pour le comité le troisième en autant d'années.

Encore une fois cette année, la participation des parents nous a confirmé que plusieurs d'entre vous appréciez ces occasions de vous informer et d'échanger avec d'autres parents, les membres du comité, le personnel du CRDI.

Vous nous avez fait savoir que la question d'un milieu résidentiel est un sujet inépuisable, au cœur des préoccupations de bien des parents. Nous comptons en reparler au cours de la prochaine année.

L'exposition *L'Art de me faire connaître* présentait sur place quelques objets d'art, bijoux, poupées et toiles, faits par des usagers. Deux toiles, un objet décoratif et des centres de table ont été tirés au sort parmi les participants. Une superbe façon de clore la journée en beauté.

Merci aux artistes exposants et aux usagers de l'atelier de Granby qui ont réalisé les centres de table!

Sylvie Leroux

• Quelques mots

Nous sommes « entre nous » comme le dit ce bulletin. Alors j'ai envie qu'on se parle entre nous. Des parents écrivent des témoignages vraiment touchants : à travers leurs mots, nous nous retrouvons. Là où ils sont, nous y sommes aussi. Ce qu'ils expriment, nous le ressentons. Leur parole est la nôtre...

Dans la pochette remise aux participants lors du colloque, on pouvait retrouver quelques extraits de ces textes dont je vous parle. Tirés de *Parole pour comprendre*, ces textes sont des témoignages parus au fil des ans dans *L'Envol*, bulletin de l'Association de parents de l'enfance en difficulté de la Rive-Sud (APEDRSM).

Des paroles, vous disais-je, qui nous ressemblent : « *Vivre avec un enfant en difficulté... C'est travailler sur sa propre acceptation d'une situation non choisie et se battre avec des difficultés d'organisation pratique dans la vie quotidienne.* » (Lucille Bargiel, 1986).

Et n'avons-nous pas tous fait le même rêve au moins une fois? « *Il paraît que je ne suis pas la seule à faire ce rêve si merveilleux. D'autres parents d'enfants handicapés voient aussi leur enfant malade transformé, par la magie du rêve, en enfant normal, toute la famille vivant de nouveau une vie normale où tout semble plus simple.* » (Louise Léger- Riel, 1983).

Des paroles qui nous tirent de notre isolement. Nous ne sommes pas seuls à vivre avec la différence. Et si on se rassemblait à partir de ces mots... Si vous avez des choses à dire, ce serait avec un plaisir sincère que nous les partagerions aux autres dans l'Entre Nous.

• Renseignements pratiques

Bien souvent, l'été est synonyme de vacances, et donc de sorties. Plusieurs de nos usagers ont besoin d'être accompagnés pour en profiter.

Connaissez-vous la vignette d'accompagnement, que l'on colle généralement à l'arrière de la carte d'assurance maladie et qui permet d'avoir accès aux activités sans devoir payer en plus le coût d'entrée de l'accompagnateur?

Plusieurs endroits touristiques et de loisirs reconnaissent la vignette et ce, dans différentes régions de la province. *La Ronde* en fait partie, certaines salles de quille aussi, et vérifiez auprès des parcs aquatiques ou ailleurs...

Vous pouvez vous informer auprès de Zone Loisirs Montérégie, ou encore visiter le site www.vatl.qc.ca, Bonnes vacances!

• Le CRDI : un plan stratégique 2010-2015

Au cours de l'année, des membres de la direction du CRDI, dont la directrice générale madame Johanne Gauthier, venaient présenter au comité des usagers le plan stratégique 2010-2015 « Parcours à l'emploi ».

Suite à cette présentation, les membres ont formé un sous-comité qui s'est penché sur le document et les commentaires du comité ont ensuite été transmis au CRDI.

En théorie, le plan stratégique est intéressant pour les usagers, car il vise l'intégration et une plus grande auto-détermination. Toute la clientèle ne pourra cependant atteindre les mêmes objectifs, et le CRDI entend répondre par d'autres mesures à cette clientèle.

Les recommandations du comité tiennent compte de cette clientèle incapable de se prononcer sur ses aspirations et ses besoins. C'est l'un des dossiers que le comité suivra avec intérêt et vigilance.



● Parole aux usagers

Le 10 avril dernier, les usagers ont pris la parole.

En effet, une dizaine d'entre eux ont en effet répondu à l'invitation du CRDI qui les consultait en lien avec son plan stratégique 2010-2015. Spécialisée dans l'animation d'activités de communication et de formation, la firme TACCOM a grandement contribué au succès de la consultation. Les usagers se sont dits très heureux d'être consultés et de pouvoir s'exprimer en toute confiance sur leur milieu de vie, leur travail, leurs loisirs.

C'est aussi en avril dernier que Robert Leclerc et Marie-Diane Morin bouclaient leur valise et partaient pour la Belgique pour participer au congrès international de la francophonie traitant de l'Éducation à la citoyenneté.

Robert a connu son baptême de l'air et il est prêt à repartir tant l'expérience lui a plu. Quant à Marie-Diane, bien déterminée à participer activement au congrès, elle a rapporté une trentaine de pages de notes prises durant les rencontres : « *Mieux comprendre l'environnement pour mieux intervenir* »- « *Comment les réseaux sociaux façonnent la vie.* »- « *Un chemin qui conduit vers les projets de vie.* » Et d'autres notes encore qui appellent à la réflexion

● Enjeux

Les ressources résidentielles de l'avenir

L'atelier sur les ressources résidentielles attirait en avril dernier plus d'une vingtaine de parents préoccupés par l'avenir de leur fils ou de leur fille.

Il était très intéressant de constater que ces parents étaient parmi ceux de la relève : leurs jeunes font partie des jeunes adultes de moins de trente ans qui éventuellement quitteront le nid familial. Leurs parents ont devant eux encore plusieurs années pour préparer et contribuer à la mise en place de milieux résidentiels adaptés aux besoins de leur fils ou de leur fille.

A travers l'ensemble des centres de réadaptation, des changements majeurs se dessinent relativement à la prise en charge des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement. Terminé le dossier ouvert à long terme : on parle maintenant d'épisodes de services visant à répondre à des besoins bien identifiés.

Mais qu'en est-il, dans ce contexte, de la permanence du milieu de vie qui accueillera notre jeune adulte? Là encore, des changements se dessinent : de plus en plus, on voit le réseau public encourager la mise en place de ressources par les parents eux-mêmes.

Pour les ressources qui continueront à faire partie de l'offre de services des CRDI, le comité a exprimé déjà ses

inquiétudes. Avec les modifications annoncées par la loi relativement à la syndicalisation des ressources non-institutionnelles (RNI : familles d'accueil et ressources intermédiaires), de nouvelles conditions s'appliqueront dans la façon d'offrir les services résidentiels.

Divers comités provinciaux se penchent actuellement sur la mise en application de la loi. Les partenaires concernés par la question proviennent des dispensateurs de services : on peut prévoir que les CRDI ainsi que les associations de familles d'accueil et les syndicats auront leur mot à dire. Par contre, il y a lieu de se demander qui représentera les personnes plus touchées, les usagers résidant en RNI?

Déjà, la qualité des services est aléatoire et plusieurs situations exigeraient des améliorations significatives, alors que les CRDI ont pourtant la responsabilité d'assurer la qualité. Quand les rôles seront transformés à ce sujet, qui veillera à la qualité des services rendus par les contractuels qui agissent en privé dans leur maison? Voici quelques-unes des questions sur lesquelles se penche votre comité.

● Quelques brèves

En mars dernier, plus précisément du 7 au 13 mars, lors de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle, plusieurs activités avaient lieu sur le territoire. Quelques-unes ont eu du succès tant par leur originalité que par le dévouement des organisatrices; le défilé de mode *La beauté de*

la différence qui avait lieu à Boucherville en est un exemple. Le Complexe Multi de Sorel exposait les œuvres de ses usagers à la galerie Horizon, le service d'activités de jour de Farnham organisait une tombola pour fêter avec les usagers. Pour sa part le comité des usagers appuyait certaines initiatives, comme le Brunch des familles sur le territoire de Longueuil et une activité de sensibilisation à St-Hyacinthe.

Le 17 avril dernier se tenait à St-Jean-sur-Richelieu l'assemblée générale annuelle de l'Association québécoise des comités des usagers. Plusieurs représentants de comités étaient présents, venant d'aussi loin que la Gaspésie ou la Côte-Nord. Rappelons que l'un des objectifs de l'association est de « soutenir les comités des usagers dans leurs efforts et leurs activités afin de leur permettre de mieux réaliser le mandat qui leur est attribué en vertu de la loi ». Composé de six personnes venant de différents comités d'usagers, le conseil d'administration a plusieurs dossiers à son agenda pour l'année 2010-2011, dont la définition du terme « usager » tel que décrit dans la loi 83, et le cadre de référence ayant servi à l'élaboration de la même loi.

Les 27, 28 et 29 mai avait lieu le congrès annuel de l'Association du Québec pour l'intégration sociale du Québec (AQIS). Deux représentants de notre comité y assistaient. Lucille Bargiel y

participait aussi en tant qu'animatrice d'une table ronde sur la relève dans le mouvement associatif et les comités d'usagers à travers le Québec.

● Appel de candidatures

Nous sommes à la recherche de candidats pour siéger à titre de membres du comité, comme le faisait récemment monsieur Jean-Claude Marron en se joignant à nous. Si...

- 1- Vous êtes usager, parent ou représentant d'une personne.
- 2- Vous êtes préoccupé par la défense des droits et des intérêts des personnes.
- 3- Vous êtes concerné par l'amélioration de la qualité de vie des personnes.
- 4- Vous êtes soucieux des services d'adaptation et de réadaptation du CRDI.
- 5- Vous êtes inquiet quant aux ressources d'hébergements pour les personnes.

Votre engagement en devenant membre du comité ? Une rencontre par 5 semaines. Vos questions, vos observations, votre expérience sont précieuses pour le bien-être de l'ensemble des usagers du CRDI.

Pour plus ample information, veuillez nous contacter au :

☎ 450 446-7477, poste 2400
ou
1 866 446-3006

message important

Le comité des usagers a élaboré son plan d'action pour l'année 2010-2011. Vous serez avisés des soirées d'information qui auront lieu à l'automne et à l'hiver prochain. Nous vous y attendons en grand nombre, et surtout n'hésitez pas à nous communiquer les sujets pour lesquels vous aimeriez avoir de l'information.

Communication

Si vous désirez nous contacter, vous pouvez nous joindre au bureau au no de téléphone paraissant en page couverture, par écrit à l'adresse indiquée ou encore par courriel.

Prenez note que le bureau est habituellement fermé le vendredi.

Nous aimerions pouvoir vous communiquer de l'information rapidement, ou encore vous consulter et obtenir votre opinion sur un sujet d'actualité. Si vous êtes intéressé, veuillez nous faire parvenir par courriel votre autorisation avec un court texte, ex. :

J'autorise le comité des usagers à me contacter via mon adresse courriel (indiquer celle-ci).

**Faire parvenir à :
comite.usagers@crdime.qc.ca**

Sylvie Leroux, coordonnatrice